

Paris, le 30 mars 2017

Travaux préparatoires avril 2017

Madame, Monsieur,

Les Ateliers de la RATP du site de Vaugirard sont actuellement en phase de travaux préparatoires. Il s'agit de préparer le site à l'implantation du futur chantier et intervenir au niveau de certaines voies de circulation des trains.

Afin de maintenir et de ne pas perturber l'exploitation de la ligne 12, certaines interventions doivent de manière exceptionnelle se dérouler en horaires décalés.

La RATP a demandé aux entreprises qui interviendront sur le site de mettre en place des moyens afin de limiter les nuisances éventuelles.

PLANNING

lesateliersvaugirard.fr

A partir du 3 avril : déplacement de la base vie de chantier en zone 5

Une nouvelle base vie dédiée au personnel intervenant sur le chantier sera installée en zone 5, sous la halle et dans des locaux existants.

Du 3 au 7 avril et le 18 avril : travaux de curage complémentaires et démontage du transbordeur situé en zone 3

Le pont transbordeur est une infrastructure permettant de déplacer les trains sur des voies parallèles, situées en zone 3.

Le curage complémentaire de cette zone aura lieu du 3 au 7 avril. Le démontage du transbordeur est prévu le 18 avril.

Du 10 au 28 avril : installation et démarrage du chantier de curage sur la zone 2

L'entreprise prévoit l'installation d'une bâche de protection sur la toiture de la zone 2 afin d'isoler le chantier et de limiter les nuisances.

Interventions ponctuelles à partir du 18 avril : installation de câbles dans la zone du site qui reste en activité.

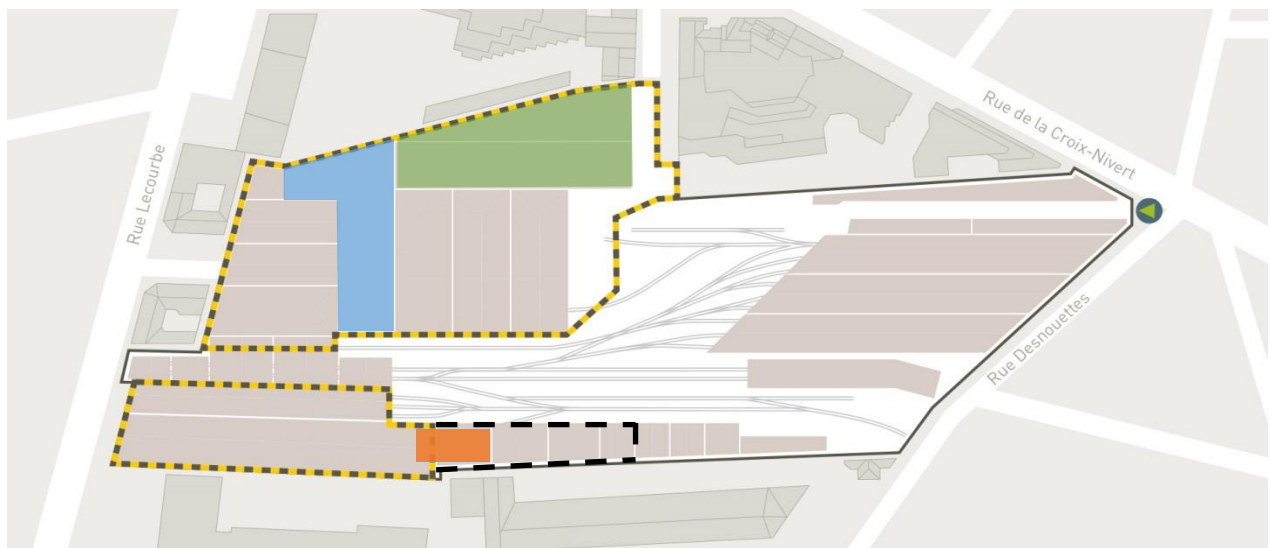
Certaines interventions non bruyantes auront lieu en horaires décalés, afin de ne pas perturber l'exploitation de la ligne 12 du métro.






CONTACTS

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à vous connecter sur le site web du projet : www.lesateliersvaugirard.fr, vous pouvez nous poser des questions via le formulaire de contact en ligne.

L'équipe projet des Ateliers Vaugirard



-  Transbordeur (zone 3)
-  Base vie de chantier
-  Zone 2